



PLAN DES PRINCIPES D'AMENAGEMENT PAYSAGER

superficie totale brute du terrain d'assiette	54723	
Superficie Emplacement Réserve (E.R)	1843	
superficie de la parcelle hors E.R.	52880	
superficie de la parcelle en zone UQI	610	
superficie de la parcelle Hors E.R. et hors zone UQI	52270	(Base de calcul pour % emprise)
emprise batiments	29128	
pourcentage d'emprise du bâtiment	55,73%	
emprise espaces verts en pleine terre	13683	
emprise espaces verts en pleine terre hors zone UQI	13614	
pourcentage d'espaces verts	26,05%	

- Légende plantations :**
- Arbres plantés
90 arbres de haute tige
 - Massif arbustif
 - Plantes tapisantes
 - Prairie rustique

- Légende équipements écologiques :**
- Zone de compactage
 - Zone de compostage
 - Nichoirs à oiseaux
 - Gîtes à chauves-souris
 - Tas de pierres
 - Hôtel à insectes